

Les migrations résidentielles dans le département de l'ARIÈGE (09)

- Des arrivées en Ariège légèrement plus nombreuses que les départs
- La majorité des entrants viennent d'Occitanie
- De nombreux natifs d'Occitanie et de retraités parmi les arrivants
- Des installations qui se concentrent dans trois EPCI
- Peu de mobilités résidentielles internes entre les EPCI du département

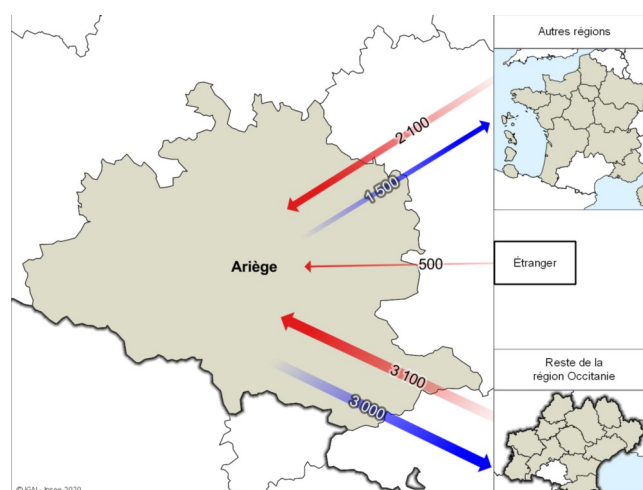
Faible impact des migrations résidentielles sur la population ariégeoise

Durant l'année 2016, 5 700 personnes viennent s'installer dans le département de l'Ariège, dont 500 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapporté à la population moyenne du département, soit 151 000 personnes) s'élève à 34 habitants pour 1 000, le 6^e taux le plus élevé de la région, juste devant l'Hérault.

Dans le même temps, 4 500 habitants quittent le département, soit 30 pour 1 000 (4^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est légèrement positif, à hauteur de 700 personnes. En volume, il figure parmi les moins élevés de la région. Rapporté à la population moyenne du département, cela place l'Ariège au 10^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (4,3 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de l'Ariège, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Plus de la moitié des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 3 100 sont en provenance d'un autre département de la région, un flux bien supérieur aux arrivées depuis les autres régions françaises. Cela représente 54 % du total des entrants, proportion la plus élevée parmi les départements de la région, devant le Tarn (52 %). Un arrivant sur deux en provenance d'Occitanie résidait auparavant en Haute-Garonne (soit 1 700 personnes).

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Ariège, selon le territoire de provenance		
Occitanie	3 100	54 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 100	37 %
Étranger	500	9 %
Ensemble	5 700	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les entrants s'installent principalement dans trois EPCI : la communauté de communes (CC) des Portes d'Ariège Pyrénées, la CC Couserans-Pyrénées et la communauté d'agglomération (CA) Pays Foix-Varilhes.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans l'Ariège, selon l'EPCI d'installation		
CC des Portes d'Ariège Pyrénées	1 600	28 %
CC Couserans-Pyrénées	1 200	21 %
CA Pays Foix-Varilhes	1 100	20 %
Autres EPCI de l'Ariège	1 800	31 %
Ensemble des EPCI	5 700	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les natifs d'Occitanie et les retraités

Les arrivants en Ariège sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 5 700 personnes nouvellement installées (32 %), 16 % des arrivants se déclarent en effet retraités au moment du recensement, une proportion bien plus importante que celle observée dans la région. Parmi les arrivants en l'Ariège, 39 % sont natifs d'Occitanie, un poids qui est 1,4 fois celui observé dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 26 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et seulement 6 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins représentés parmi les arrivants en activité (18 % contre 24 % dans l'ensemble des départements de la région).

Deux tiers des partants restent en Occitanie

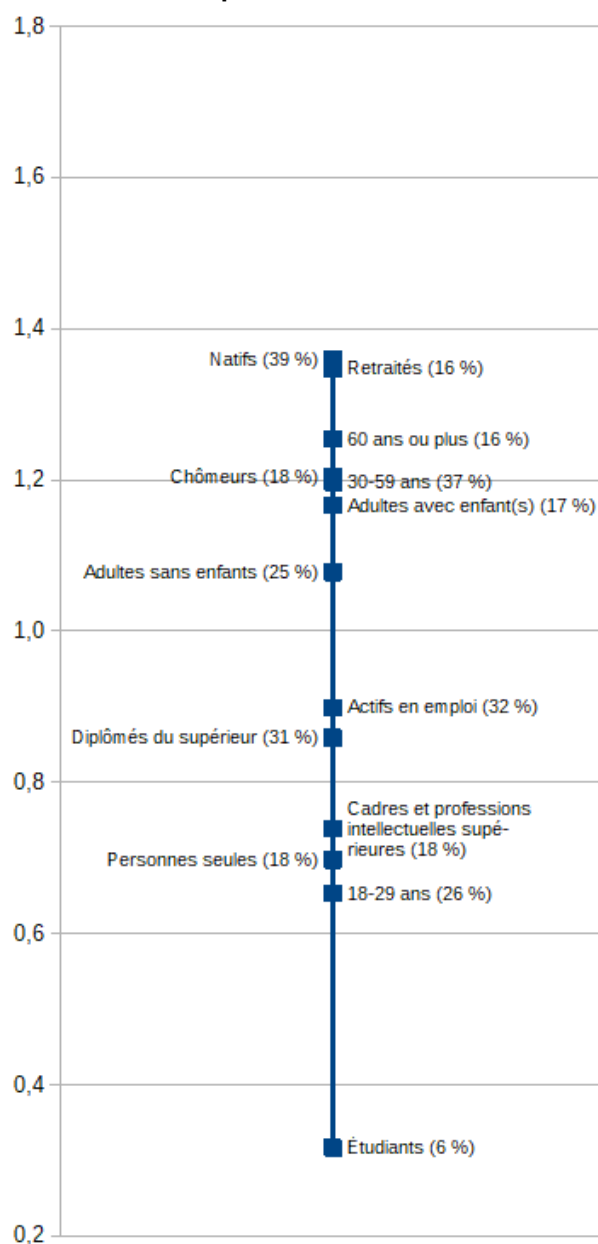
Dans le même temps, parmi les 4 500 personnes qui quittent l'Ariège en 2016, deux tiers restent en Occitanie, la proportion la plus forte des départements de la région.

Dans quatre cas sur dix, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Les adultes avec enfant(s) représentent tout de même 16 % des sortants, soit 1,2 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants en Ariège (16 %) est supérieure de 35 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,35).

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans l'Ariège et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 2 800 Ariégeois changent d'EPCI de résidence

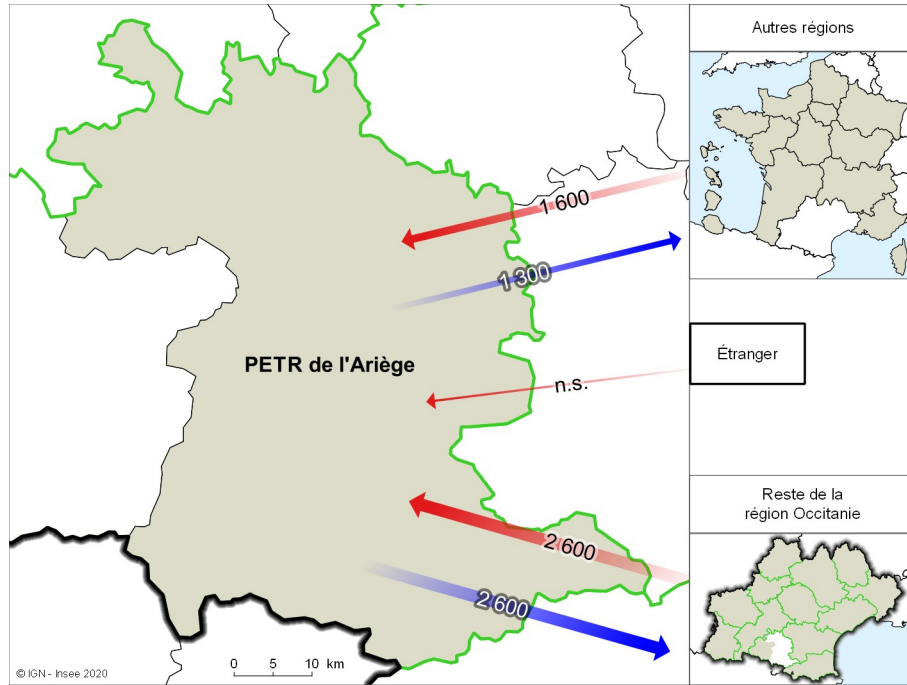
Les mobilités résidentielles au sein de l'Ariège conduisent 2 800 habitants à changer d'EPCI de résidence au sein du département en 2016. Cela représente 22 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées en Ariège, départs de l'Ariège ou déménagements au sein de l'Ariège avec changement d'EPCI).

Le département de l'Ariège comprend deux territoires de projet (hors parc naturel régional) : la communauté d'agglomération (CA) Pays Foix-Varilhes et le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Ariège qui l'englobe.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de l'Ariège

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre le PETR de l'Ariège, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017